

NOTE

DESTINATAIRES : Association des marchands des véhicules d'occasion du Québec
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec

EXPÉDITEUR : Jean-Philippe McKenzie

DATE : Le 16 mars 2020

OBJET : Informations aux concessionnaires sur les services essentiels de la Société dans le contexte du COVID-19

En raison de la pandémie actuelle de la COVID-19 et des mesures préventives instaurées par le gouvernement pour limiter l'achalandage et ainsi protéger nos clients et nos employés, seuls les services essentiels sont actuellement maintenus dans nos points de service par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Les services essentiels en lien avec l'immatriculation sont les suivants :

- Immatriculer un nouveau véhicule **seulement** si relié à l'exécution du **travail** ou en lien **avec des activités économiques** ;
- Permettre la reprise de possession suivant la saisie d'un véhicule.

La Société a mis à la disposition de ses clients une foire aux questions sur son site Internet pour répondre à leurs préoccupations, nous vous recommandons d'en prendre connaissance :

<https://saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19-foire-aux-questions/>

Notre priorité est de couvrir la majorité des besoins essentiels des clients liés au travail et aux activités économiques. Nous vous demandons donc votre collaboration pour ne pas diriger vos clients vers nos points de service, sauf s'il s'agit d'un service jugé essentiel.

Commerçants SAAQclic

Les transactions que vous réalisez dans nos systèmes demeurent disponibles.

Commerçants non SAAQclic

Pour les certificats d'immatriculation temporaires d'une durée de validité de 10 jours, nous vous demandons de ne pas envoyer les clients en points de service, sauf si c'est pour des raisons liées au travail ou pour des raisons économiques. Sachez que les partenaires de la Société feront preuve de tolérance quant au délai de validité dans le contexte de la pandémie.

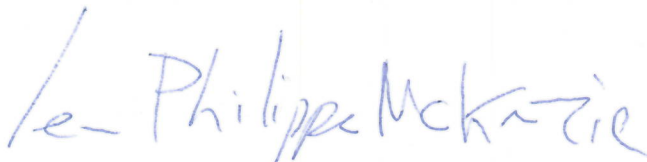
Le Soutien technique demeure disponible pour répondre à vos questions habituelles aux numéros suivants :

Pour les commerçants de véhicules SAAQclic	Téléphones : 1 800 259-8060 418 528-4455
Pour les commerçants (détenteurs d'un permis de commerçant ou recycleur)	Téléphones : 1 800 260-1920 418 528-3439

Je vous invite à communiquer ces informations à vos membres.

Nous suivons la situation de près et ces recommandations pourraient être modifiées au fil des nouvelles directives du gouvernement.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec M^{me} Terry Hébert, au numéro suivant : 418 528-3333, poste 82765.



Jean-Philippe McKenzie
Directeur général